

COMMUNIQUÉ DE PRESSE de Swissmedic

Date : 8 juin 2012

Avertissement pour les personnes allergiques

Les personnes allergiques qui utilisent la solution injectable d'urgence « Anapen » ou « Anapen Junior » doivent prendre immédiatement contact avec leur médecin. Certains des auto-injecteurs de ces préparations pourraient en effet être défectueux et ne délivrer qu'une partie, voire pas du tout de principe actif.



Les produits « Anapen » et « Anapen Junior » sont destinés aux personnes allergiques qui s'injectent elles-mêmes de l'adrénaline en cas d'urgence pour traiter une réaction allergique aiguë, par exemple après la consommation de noix ou une piqûre de guêpe.

Le fabricant anglais des auto-injecteurs a constaté que certaines de ces seringues ne pouvaient que partiellement (voire pas du tout) libérer la solution d'adrénaline (le principe actif), du fait d'une possible obstruction des aiguilles.

À titre de précaution, l'entreprise AllergyCare, titulaire de l'autorisation, rappelle donc toutes ces seringues.

Les personnes allergiques qui utilisent « Anapen » ou « Anapen Junior » sont priées de prendre immédiatement contact avec leur médecin, qui décidera soit de leur prescrire un produit équivalent, soit d'attendre que les nouvelles versions des médicaments « Anapen » et « Anapen Junior » soient commercialisées.

Selon AllergyCare, les nouvelles préparations d'une qualité irréprochable seront disponibles début juillet.

Swissmedic ne manquera pas de publier de nouvelles informations à ce sujet sur son site Web.

Attention : le produit Anapen ne doit en aucun cas être jeté avant d'être remplacé, afin d'être disponible en cas d'urgence.

Pour tout renseignement, contacter :
Daniel Lüthi, porte-parole de Swissmedic,
Tél. 031/ 322 02 76, daniel.Luethi@swissmedic.ch